

**Overdruk**  
**ACTA GEOGRAPHICA LOVANIENSIA**  
**Vol. 34**

# Vers une topographie sociale: quelques ressources qu'offrent les archives, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

---

Etienne HELIN

*Prof. ém., Université de Liège, Histoire économique et sociale, 3, Place Cockerill, B-4000 Liège, Belgique.*

---

## **Abstract: To an urban social topography: the use of some archives**

When considering a town as a differentiated and heterogenous space, most historians focus their research either on old neighbourhoods of archeological interest or on slums. More attention should be paid to the process of social segregation as a whole. It requests systematic surveys not only of maps and of the so-called 'cadastre parcellaire' but also of a variegated array of tax-rolls. These are usually kept in public records offices. A few examples deal with the social topography of Liège. Such researches aim at a typology of towns taking into account their social differentiation.

**Key Words:** urban social topography, social segregation, historical demography, slums.

---

## **1. La topographie sociale, un domaine inégalement exploré**

Depuis le Moyen Age, la Belgique est un pays de villes. C'est donc à juste titre que les géographes en général et leur plus récent ouvrage de synthèse en particulier (H. Van der Haegen, 1992, pp. 445-459), accordent une place centrale à la genèse, au réseau et à la hiérarchie, à la population, au rayonnement des villes. Il n'en reste pas moins que, vues à l'échelle de l'Europe, les villes belges se cartographient par un dense semis de cercles qui ne diffèrent entre eux que par le diamètre, c'est-à-dire par l'effectif global des habitants. Que cette variable démographique soit primordiale, personne ne le contestera. Reste à expliquer pourquoi certaines villes stagnent et d'autres croissent, certaines tirent parti de leur situation et d'autres y sont comme piégées. Il convient de faire intervenir alors des structures internes: répartition des activités économiques, adaptation de l'habitat aux nouvelles fonctions, insertion dans une hiérarchie d'agglomérations et, **last but not least**, une différenciation résidentielle qui est inséparable du marché des logements.

### **1.1. Aucune ville n'est un espace homogène**

Dès l'origine et a fortiori dès la période de renaissance des villes (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), leurs habitants se distinguent de ceux des campagnes. Etre bourgeois (habitant d'un bourg) vous a longtemps valu de bénéficier de privilèges juridiques et commerciaux, ainsi que de la protection d'une enceinte fortifiée. La ville ouvre plus large l'éventail des statuts sociaux (noble, clerc, bourgeois, étranger) et des occupations (marchands, artisans ou salariés; fonctionnaires ou titulaires d'une profession libérale; rentiers ou mendiants). Rien d'étonnant à ce que cela creuse le fossé entre pauvres et riches. Il y a ségrégation à chacune des étapes de l'accès au logement: le marché des terrains à bâtir comme celui des maisons à louer; le prix et la qualité des matériaux de construction; les frais de réparation. Sous nos climats, la lèpre que sont les taudis sévit ailleurs que dans les bidonvilles; elle se répand là où les

parcelles sont tellement étroites que le logement sera fatalement surpeuplé; là où tout est construit au rabais, de sorte qu'aucun entretien n'empêche la dégradation.

Les sociologues étudient depuis un siècle la misère qui prolifère dans les banlieues des grandes villes. Les géographes, habitués à voir la ville comme un paysage spécifique (*townscape*) ne se contentent pas de localisations aussi sommaires. La crise du logement n'est pas la même au centre qu'à la périphérie et il y a en outre une gamme de stades intermédiaires. Une topographie sociale s'efforcera donc de délimiter les quartiers les plus guettés par la misère, à commencer par les îlots, les 'voisinages' (*neighbourhoods*) où elle semble indéracinable.

## 1.2. Les apports des historiens

Les recherches qui portent sur la topographie sociale contemporaine s'organisent logiquement autour de deux axes. L'un est de nature sociologique et envisage le logement comme une des modalités, parmi d'autres, qui rendent perceptible la ségrégation entre classes, strates et groupes sociaux. L'autre est géographique et s'efforce de reconstituer la mosaïque des quartiers citadins à l'aide des contours et des nuances que leur confèrent le niveau et le style de vie de leurs occupants.

Les historiens se sont-ils bornés à adopter les mêmes démarches en les transposant aux villes anciennes? La réponse n'est pas simple car, s'ils n'ont jamais tourné le dos aux problèmes de topographie sociale, ils ont été trop longtemps accaparés par des débats, voire des combats mobilisant l'opinion publique.

### 1.2.1. La sauvegarde des monuments anciens, en premier lieu

Le XIX<sup>e</sup> siècle a connu successivement l'industrialisation, qui a économiquement métamorphosé notre pays, et une urbanisation qui a bouleversé sa société. On n'a jamais tant détruit, reconstruit, agrandi qu'en ce siècle qui coïncide, hélas, avec une des périodes les plus ternes de l'art architectural. Archéologues et historiens ont d'emblée plaidé la cause de telle église médiévale ou de tel hôtel de maître. Il a fallu plus longtemps pour persuader l'opinion qu'un ensemble -une rue étroite bordée de boutiques, une place arborée qui a préservé son calme provincial- garde un charme que n'a plus une église esseulée à l'ombre d'un gratte-ciel.

Naguère encore, le sauvetage du monument isolé a refoulé à l'arrière-plan le souci de sa mise en valeur par un environnement adéquat; l'archéologue croyait pouvoir se passer du géographe-urbaniste.

### 1.2.2.

De même que la préservation des monuments est le cheval de bataille des archéologues, la lutte contre les taudis est devenue un chapitre de l'histoire sociale. Le tournant décisif s'amorce durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1860, l'abolition de l'octroi incite les villes belges à détruire ce qui restait de leur enceinte fortifiée et des portes où se percevaient les taxes. Débarrassées d'un corset qui les étouffait depuis le Moyen Age, les villes s'épanchent dans leurs faubourgs, au point de s'y souder, ce qui remédie partiellement au surpeuplement du centre. En 1866, une terrible épidémie de choléra sévit surtout dans les impasses et les quartiers pauvres. Il aurait fallu incriminer la mauvaise distribution d'eau potable et l'absence d'égouts. On s'en prit au mode d'habitat et, par rues entières, on abattit les taudis. Plus positivement, villes, entreprises industrielles et associations philanthropiques multiplièrent les sociétés d'habitations à bon marché.

En fait, avant comme après les invasions du choléra (1832-1894), il y eut toujours des taudis. Toutefois, ils ne sont pas pour autant le produit d'une sorte de fatalité; ils résultent de processus complexes où la paupérisation de la société et la dégradation spontanée de l'environnement jouent certainement un rôle, même s'il est encore impossible de le quantifier.

### 1.2.3.

A l'opposé, la promotion bourgeoise (*gentrification* n'a pas d'exact équivalent en français) du centre-ville est bien davantage qu'une plus-value immobilière; c'est une restructuration de l'espace urbain qui matérialise les distances sociales (N. Smith, P. Williams, 1986).

Taudis et beaux quartiers sont ainsi les produits d'une très lente évolution et c'est à ce titre qu'ils s'imposent à l'attention de l'historien, surtout dans un pays comme la Belgique où -à part La Louvière, Bourg-Léopold et Louvain-la-Neuve- il n'y a plus de créations de villes neuves. Ancienne ou pas, aucune de nos villes n'est restée immuable mais, en dépit du chemin de fer et de l'industrialisation, malgré l'invasion de l'automobile et une croissance qui ressemble souvent à une explosion, toutes ont gardé les traces superposées de leurs transformations successives. On a pu écrire qu'un plan de ville, c'était de 'l'histoire devenue solide' (*festgewordene Geschichte*). On peut en dire autant du dessin parcellaire et de tout ce qui commandait les axes de circulation: ponts, portes, boulevards (anciennes fortifications). L'historien devrait savoir les interpréter au même titre que les chroniques médiévales ou les règlements municipaux.

Parce que la topographie sociale des villes belges plonge ses racines dans un passé souvent antérieur à la Révolution industrielle et parce que, une fois implanté, l'habitat citadin fait montre d'une grande inertie, l'apport des historiens peut s'avérer plus consistant qu'un bouquet de souvenirs pieux.

## 1.3. Etat de la question: un survol

Effectivement, les quelque 3 000 villes d'Europe ont suscité des centaines d'excellentes études et dans la plupart, on trouvera davantage que des généralités sur la topographie sociale. Celle-ci a fait l'objet de recherches approfondies (pour s'en tenir aux dernières années, voir l'orientation bibliographique). Les monographies ne manquent pas; par contre, les synthèses s'aventurent rarement sur le terrain de la topographie sociale. Est-ce parce que les théories sont plutôt le fait de sociologues braqués sur les crises contemporaines? Avant de théoriser, il faudrait se fonder sur une série d'études de cas. Elles existent déjà mais elles sont peu comparables entre elles. Chaque auteur reste enfermé dans sa monographie et ce d'autant plus étroitement que les ressources documentaires qu'il exploite sont uniques en leur genre. La minutie dans l'analyse n'est pas nécessairement propice à la généralisation. Or, celle-ci ne s'improvise pas. Elle est l'aboutissement d'un effort de prospection puis de systématisation qui tend à rendre praticables les comparaisons entre villes puis entre régions et pays. En fin de parcours, on envisagera une typologie des villes qui serait fondée sur leur topographie sociale...

## 2. Ressources documentaires

Les plus détaillées sont inédites et donc conservées soit dans les archives de l'Etat, soit dans celles des communes. En raison de leur masse, elles sont l'objet d'inventaires trop sommaires et presque tout reste à organiser si l'on veut passer aux traitements par ordinateur. Toutefois, les logiciels de saisie des données mis au point par les historiens-démographes sont aisément transposables et l'idéal serait de s'acheminer vers l'organisation de banques de données (S. Pasleau, 1989, I, pp. 153-213).

### 2.1. Répercussions d'une révolution politique

D'une manière générale, la ligne de démarcation en ce qui concerne la comparabilité des sources, est celle du passage de l'Ancien au Nouveau Régime ou, plus précisément, 1794, année de la conquête française. Si éclairée qu'ait été l'administration des Autrichiens (1714-1794), elle n'avait pas réussi à discipliner le particularisme local et a fortiori provincial: le cadastre du Limbourg (vers 1782) n'était pas dressé selon les mêmes normes que celui du Luxembourg (en 1766), cependant très bien adapté à des situations complexes.

Tout change avec le rouleau compresseur qu'est la centralisation française, surtout à partir de la constitution de l'an VIII qui confère aux Préfectures une autorité sans réplique (E. Hélin, 1989, pp. 233-242). L'uniformité est de règle: non seulement les poids, mesures et monnaies, mais l'état-civil, les procédures judiciaires, la police, la milice, la fiscalité, les recensements et les enquêtes par questionnaire. En ce qui concerne la topographie sociale, la pièce maîtresse est le cadastre parcellaire, entrepris à partir de 1807-1808 et mené à bien par l'administration hollando-belge. Si écrasantes que soient les tâches, les fonctionnaires les exécutent désormais en obtempérant à des directives partout identiques. Théoriquement, à partir de données standardisées, les situations locales deviennent comparables et il y a moyen de recombinaison des variables. Reste à savoir si elles ont été conservées par les bureaux puis rendues accessibles au public dans les Archives du Royaume.

## 2.2. Cartes et plans

### 2.2.1.

Les cartes et plans imprimés sont conservés et catalogués dans les bibliothèques; il suffira de citer les atlas et les planches isolées de Deventer, de Braun-Hohenberg, de Merian. Celui-ci fait apercevoir, sur le plan d'Aachen entre autres, les trois cercles quasi concentriques dessinés par les enceintes médiévales successives. La dernière a été conçue trop largement: personne ne prévoyait que la plupart des villes allaient stagner entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'on voit subsister jardins, vergers et parfois vignobles intra muros. C'est là un des multiples exemples de l'inertie dans la topographie des villes pré-industrielles. Elle incite à utiliser une carte récente pour reconstituer une situation ancienne.

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les cartographes représentent souvent les édifices en élévation et non en plan: mais ce qui fait le charme d'un panorama entraîne d'innombrables distorsions. Ces vues n'en restent pas moins révélatrices au point de vue de la topographie sociale. Celle de Liège par Merian (en 1626) par exemple montre la localisation des métiers: *waines* (perches horizontales) où les tisserands d'Outre-Meuse et de Hors-Château étalent leurs draps; vignobles des vigneronnes de Vingnis; troncs d'arbres et matériaux de construction sur les rivages de la Meuse, là où accostent les bateaux.

### 2.2.2.

Longtemps les cartes et plans manuscrits sont restés inexploités. La publication intégrale de la carte de Ferraris (à partir de 1772) sous les auspices du Crédit Communal a ravivé l'intérêt pour cette source exceptionnelle et elle a suscité d'autres initiatives: édition des cartes de Tranchot-Müfling, de celles qui ont été dressées par les officiers alliés en 1814-1814, pour ne rien dire de la collection des plans-reliefs des places fortes, enjeux des guerres de Louis XIV.

L'édition est d'autant plus opportune que les pièces originales sont dispersées aux quatre coins de l'Europe. Toutes n'ont pas un intérêt européen, tant s'en faut; toutes n'ont pas été réunies dans un fonds ad hoc. Les plans de petit format sont souvent restés insérés dans les registres ou les liasses d'origine, ce qui d'ailleurs facilite leur interprétation. Un catalogue (E. Hélin, 1964, pp. 489-736 et 1289-1538) répertorie près de 400 documents, rien que pour le territoire liégeois et celui des communes périphériques d'avant les fusions de 1976. Trois grandes catégories peuvent être dégagées:

2.2.2.1. Les cartes et plans militaires fréquents à partir de la fin des guerres de Louis XIV (dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle). Autant ils sont instructifs en ce qui concerne la géographie des communications: chaussées, ponts, gués, portes, accès à la ville; autant ils sont décevants quant à une topographie sociale sensu stricto.

2.2.2.2. Les plans de surface des charbonnages, en principe conservés dans les archives du Corps des Mines, situent l'étendue des concessions, l'emplacement des puits, des terrils et des bâtiments

d'exploitation. En outre, ils localisent exactement les maisons et la voirie installée sur la concession. C'est que l'exploitant était tenu d'indemniser d'éventuels dégâts miniers. On reconnaît les hameaux où s'éparpillent les minuscules maisons des houilleurs. Avant de devenir de gros propriétaires fonciers, les charbonnages n'avaient pas l'habitude de loger leurs salariés dans des *corons* (séries de maisons ouvrières identiques, basses et jointives). Les plans des mines ne concernent que les faubourgs. Ils présentent donc un vif intérêt pour expliquer la genèse de ces paysages hybrides et encore mal étudiés qui caractérisent les bassins industriels (R. Leboutte, 1993, pp. 33-36, 51-57).

2.2.2.3. De nombreux plans sont dressés à l'occasion d'alignements de la voirie; chaussées dans les faubourgs, ruelles étroites et tortueuses dans le centre. Lorsque les propriétaires riverains y sont inscrits, de tels plans font figure d'ancêtres du cadastre.

### 2.3. Le cadastre parcellaire

C'est évidemment lui qui constitue la pierre angulaire d'une topographie sociale un tant soit peu détaillée. A Liège, les premiers levés ont eu lieu à partir de 1808; un plan d'assemblage des feuilles intra muros date de 1812; la première révision se situe entre 1827 et 1834. Grosso modo, le document ne porte pas encore la trace d'une industrialisation qui ne s'accélère qu'avec l'arrivée du chemin de fer (en 1842). Toutefois la destruction de la cathédrale Saint-Lambert et le comblement du delta de la Sauvenière transfigurent déjà le centre-ville (E. Hélin, 1985, pp. 17-23). Partout ailleurs, le cadastre atteste la persistance d'une topographie sociale d'Ancien Régime, qui ne sera ici qu'esquissée.

#### 2.3.1.

Trait le plus archaïque: les 'immunités' qui entourent la cathédrale et les 8 collégiales. Ces territoires dotés de maints privilèges (ci-dessus) se reconnaissent du premier coup d'oeil sur un plan cadastral: les hôtels, de type *Hof*, ont une large façade, deux ou trois corps de bâtiments disposés autour d'une cour intérieure, une superficie variant de 150 à 3 000 m<sup>2</sup>. Il n'y a plus de chapitres de chanoines et leurs propriétés ont été vendues depuis 1796. Mais l'oligarchie bourgeoise qui désormais donne le ton a trouvé à son goût l'ancienne *Wohnkultur*.

#### 2.3.2.

Que les artères qui conduisent d'une des quatre principales portes de la Cité au Marché soient rectilignes (comme Féronstrée) ou en ligne brisée (Pont d'Avroy, Vinâve d'Ile, Pont d'Ile, Saint-Gangulphe, Gérardie), les boutiques s'y succèdent sans interruption. La circulation fait la fortune des marchands. Ils ont donc morcelé les parcelles en longues lanières perpendiculaires à l'axe de la rue. Un arrière-bâtiment occupe parfois le fond d'une étroite cour. Le tout occupe entre 120 et 40 m<sup>2</sup>.

#### 2.3.3.

En dehors de 2.3.1. et 2.3.2., les terrains à bâtir sont occupés de manière plus hétéroclite. Abbayes et couvents, avec leurs églises, dépendances et vastes potagers, sont devenus des services publics (l'Athénée, l'Hôpital des Anglais) tandis que les petites maisons élémentaires (des rectangles de 20 à 40 m<sup>2</sup>) s'intercalent un peu partout. La plupart du temps, ce sont de pauvres gens qui s'en contentent. Comme sous l'Ancien Régime, la pauvreté reste concentrée dans les faubourgs -où pourtant le terrain ne manque pas et se prête à des lotissements aérés-, dans les étroites ruelles perpendiculaires aux rivages de la Meuse et dans les impasses. Celles-ci sont nombreuses dans le quartier ouvrier qu'est Outre-Meuse où on les appelle des 'trous'. Il y en a une demi-douzaine en Hors-Château et quelques-unes vers le bas du faubourg Saint-Gilles.

Pareil inventaire est loin d'être complet et assez nuancé, surtout en ce qui concerne le paysage des faubourgs, théâtre des grandes métamorphoses du XIX<sup>e</sup> siècle. Qu'il nous suffise ici d'évoquer la richesse documentaire des plans parcellaires. Le fait qu'ils aient été souvent diffusés dans le public (J.-J. Jamar, 1843) est l'indice de la confiance qu'ils ont inspirée. Le recours à la matrice cadastrale n'en est pas moins indispensable. Elle seule procure la superficie de la parcelle, l'emploi du sol et la classe qui lui est assignée pour le paiement de l'impôt foncier, le nom (mais rarement le métier) du propriétaire. Parfois une colonne établit la concordance entre le numéro de la parcelle et celui que porte la maison. C'est dès lors un jeu de patience que de compléter les données sur la valeur de l'immeuble par celles qui indiquent les occupations du propriétaire.

Tout naturellement les géographes s'intéressent d'abord aux plans cadastraux. Par définition cependant, le Cadastre sert à lever l'impôt foncier et, à cette fin, les employés tablent sur les valeurs locatives pour estimer le revenu d'un immeuble. En se basant principalement sur les données de l'administration, L. De Saint-Moulin (1969) a réussi non seulement à dégager les structures sociales de la population sérésienne, mais à retracer l'évolution de l'habitat dans les différents quartiers, de 1830 à 1966; performance d'autant plus rare qu'en général les historiens interrompent leurs dépouillements à une date bien plus reculée que 1966, ce qui laisse subsister un fossé entre leurs enquêtes et celles des géographes.

## 2.4. Les rôles fiscaux

Logiquement, le cadastre parcellaire aurait dû prendre place sous cette rubrique. Ce qui lui a valu un traitement préférentiel (ci-dessus, 2.3.), c'est qu'il combine précision cartographique et échelle de revenus, comblant ainsi deux desiderata essentiels en vue d'une topographie sociale. Beaucoup de sources fiscales se prêtent à une reconstitution de la pyramide des fortunes. La plupart ne sont d'aucune utilité en vue de la topographie sociale d'une ville. Ou bien les totaux sont agrégés au niveau d'une province ou d'un pays, ou bien les noms des contribuables se succèdent dans l'ordre alphabétique et la fréquence des homonymes empêche de retrouver les adresses, condition *sine qua non* en vue d'une topographie. Il ne sera donc question ici que des rôles accompagnés de la mention d'une paroisse, à défaut d'une rue. A Liège en effet, le territoire est divisé en 33 paroisses et, dans la Vieille Ville, une quinzaine de petites paroisses et de territoires immunisés comptent chacun moins de cent maisons, ce qui autorise des localisations approximatives mais suffisantes.

### 2.4.1. Impôts sur les immeubles

Les plus anciens rôles conservés remontent aux années 1595-1603 et s'appellent 'vingtièmes deniers' (5% de la valeur locative du bien). Ils sont souvent incomplets (Archives de l'Etat à Liège) et, dans les faubourgs, on omet de distinguer entre le revenu des 'bonniers' (étendue des terres de culture) et celui des 'tockaiges' (foyers, dont le nombre est censé être proportionnel à l'importance du logement). On ne peut donc en espérer que des résultats fragmentaires.

Par contre, l'impôt levé en 1650 et qui taxe les 'vitres' et accessoirement les 'bonniers' se prête à de multiples déductions. Par 'vitres' il faut entendre, à l'époque, les petits carreaux ou rondelles de verre que l'on assemble pour faire une fenêtre. Les plus petites mesures n'en ont qu'une dizaine; les hôtels de maîtres plus de 300. La matière imposable est visible, indiscutable et d'autant plus facile à contrôler (voire à dénoncer) que le Fisc a fait imprimer sous forme d'une brochure de 272 pages, immunité par immunité, paroisse par paroisse et parfois rue par rue, la liste des contribuables y compris celle des 'défaillans' (exemptés, réfractaires, insolubles). Pour une fois, une source fiscale inspire confiance à l'historien! Toutefois, avant d'aborder une topographie sociale, il faut admettre deux postulats:

1. le nombre de vitres est grosso modo proportionnel au nombre de chambres, donc à l'importance du logement;
2. cette dernière variable, à son tour, est un indicateur fiable de l'aisance du propriétaire.

Passons ici les problèmes que soulève la vérification des données, l'estimation du sous-enregistrement, la confrontation avec les recettes d'autres impôts à Liège et dans des villes voisines au XIX<sup>e</sup> siècle (E. Hélin, 1966, pp. 147-156). Tenons-nous-en à quelques indices qui peuvent servir à une topographie sociale:

- A. Particularisme des 8 territoires immunisés. Chacun regroupe une trentaine d'immeubles de vastes proportions (en moyenne, 80 à 120 vitres) en principe réservés aux chanoines, à leurs domestiques et à leur famille. Privilèges juridiques et fiscaux, interdiction des boutiques et ateliers bruyants, groupement autour d'une petite place qui pouvait être clôturée de chaînes, tout contribuait à donner un air de famille à ces microcosmes aristocratiques. La plupart ont d'ailleurs gardé leur caractère jusqu'aux années 60 de ce siècle, lorsque de longues percées ont achevé d'éventrer la Vieille Ville.
- B. Hétérogénéité de la Cité: les paroisses les plus riches se regroupent dans la Ville Haute, c'est-à-dire sur les pentes du Publémont; les plus pauvres sont dispersées à la périphérie, mais à l'intérieur des remparts du XIII<sup>e</sup> siècle.
- C. Indigence des faubourgs: le nombre moyen de vitres par logement est de 20 (contre 47, dans la Cité *intra muros*). La pauvreté est quelque peu atténuée à proximité des portes, là où le trafic attire quelques commerçants.

A défaut de rôles nominatifs, on pourrait tirer parti d'une classification des rues en 10 catégories, en fonction des prix moyens du mètre carré du terrain à bâtir. Celui-ci varie de 1 à plus de 400 francs (Bulletin Adm. de la Ville de Liège, 1869, p. 145 et suiv.). Il doit avoir été calculé en fonction du revenu cadastral et il sert à percevoir une taxe communale sur les constructions. Rien d'étonnant à ce qu'une quinzaine de rues, en plein centre et donc commerçantes, composent la première classe, tandis que le long des sentiers qui serpentent entre les haies pour atteindre les maisons isolées des faubourgs, le terrain se vend à moins de 4 francs. Le 'hameau de Cointe' est encore dans cette dernière classe en 1876; quelques années plus tard, le lotissement d'un parc à villas aux confins du territoire communal et la construction d'une ligne de tramways allaient en faire un quartier résidentiel. En dépit de la loi générale de l'inertie, une topographie sociale peut être remise en cause par les transports en commun.

#### 2.4.2. *Impôts personnels*

Dans les Pays-Bas à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, dans la principauté de Liège à partir du XVII<sup>e</sup>, la capitation est le plus fréquent. C'est un impôt qui se paie par tête, selon un barème qui assigne à chacun la cote à payer en fonction de son métier (avocat, brasseur, orfèvre, maraîcher) ou de son statut (noble, maître, domestique). Au départ, seul le chef de ménage est imposé; à Liège, au XVIII<sup>e</sup> siècle, femmes, domestiques, enfants au-dessus de 15 ans deviennent aussi contribuables. En principe, nul n'est exempt, sauf les indigents assistés et les mendiants. Quand ils sont soigneusement dressés, les rôles de capitations sont l'équivalent des recensements. Ils sont établis paroisse par paroisse, rue par rue, maison par maison et, chez certains pauvres, chambre par chambre. Ils fourmillent de repères en vue d'une topographie sociale: présence ou absence de domesticité, stock de patronymes, homogénéité du voisinage qui est ici fortuné, là-bas misérable. La variable la plus significative est le métier, surtout quand son implantation est commandée par le site: il ne peut y avoir de fosses à tan que sur la rive convexe de la Meuse, aussi tous les tanneurs habitent-ils la paroisse Saint-Pholien. Les pêcheurs sont en bordure du bras de la Meuse en Avroy. Les briquetiers exploitent les affleurements d'argile sur les hauteurs de Sainte-Walburge et de Vottem. Platineurs et



autres sidérurgistes se fixent à Saint-Remacle au Pont et à Saint-Vincent, à proximité des moulins à eau qui actionnent les soufflets de leurs forges. Les mineurs sont éparpillés dans les six paroisses faubouriennes qui, entre le Val-Benoît et les hauteurs de Herstal, se partagent les coteaux et les rebords du plateau hesbignon, là où sont creusées des dizaines de houillères. A Liège comme dans la plupart des villes occidentales, la localisation la plus étroite est celle des bouchers: ils entourent la Halle aux Viandes où ils forment, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins, un isolat.

A partir du régime français (1794-1814), la patente a remplacé la capitation mais elle épargne les propriétaires fonciers et les salariés. On se servira de ses rôles (ou plutôt de ce qu'il en reste) pour localiser les artisans, les commerçants et surtout les cabaretiers.

#### 2.4.3. *Impôts sur le luxe*

Au lieu d'atteindre les sources mêmes de la fortune (la propriété, le travail), ils ne frappent que ses signes extérieurs, à savoir jadis, les carrosses, les habits de soie ou d'or, la domesticité. C'étaient des expédients provisoires, faciles à éluder et sans grand intérêt pour délimiter les quartiers riches. On fera cependant une exception en faveur de la taxe sur les portes cochères que doivent payer non seulement les notables qui circulent en voiture, mais les rouliers, les principaux brasseurs et aubergistes. Afin d'éviter l'engorgement du centre-ville, les entreprises de transport, dès avant la construction des gares de chemin de fer, ont tendance à s'installer en dehors des portes de l'enceinte fortifiée.

#### 2.4.4. *Listes électorales*

Généralisé par les Français, le suffrage censitaire reste en usage jusqu'en 1893, date à laquelle est instauré le vote plural qui tempère le suffrage universel. Les communes sont chargées de tenir à jour les listes électorales qui, à partir de la Première Guerre mondiale, comportent aussi les noms des femmes adultes, désormais admises à participer aux élections communales. Régulièrement contrôlées, munies d'adresses et accessibles au public, ces listes nominatives ont souvent servi aux sociologues qui avaient besoin de constituer des échantillons aléatoires. Dans un but de topographie sociale précise, les listes en question seraient incommodes dans les grandes agglomérations: les milliers d'électeurs s'y succèdent dans l'ordre alphabétique et l'indication du métier est souvent trop sommaire.

Il n'en allait pas de même avant 1893, puisque le corps électoral était restreint. Beaucoup de communes faisaient imprimer leurs listes qui comportent noms, âge, adresse, profession et sommes payées pour chacune des contributions dont le montant intervient dans le calcul du cens électoral. On est encore loin d'un cadastre des fortunes mais, si l'on s'en tient aux strates supérieures de la bourgeoisie, on dispose d'un premier repérage. A Liège, autour des années 1870, il a permis d'esquisser la localisation des professions libérales, des fonctionnaires et des commerçants prospères.

#### 2.4.5. *Recensements nominatifs, registres de population*

Les premiers, sans être inconnus sous l'Ancien Régime (les *status animarum*, entre autres), ne se sont généralisés qu'à partir du régime français qui a confié aux municipalités la tâche de surveiller les suspects et les émigrés, puis celle de mobiliser les conscrits. Dès l'an IV (1796) ces recensements sont conservés en grand nombre, surtout dans la partie Nord du pays (H. Van der Haegen, 1981, p. 27) et dans quelques villes, ils ont même été dressés chaque année, fournissant ainsi une occasion unique de mesurer le *turn over* de la population. Depuis 1846, sous l'impulsion d'Ad. Quetelet, des registres de population doivent être dressés et tenus à jour dans chaque commune du Royaume et servir de base aux recensements décennaux. Ils constituent une mine pour les démographes qui ont commencé à les inventorier (N. Malpas, 1986, pp. 9-11) et à les interpréter (Cl. Desama, 1985, pp. 13-26; R. Leboutte, 1988, p. 19 et 58; G. Alter, 1988, pp. 25-62). Au point de vue de la

topographie sociale, ces listes procurent toujours des localisations précises. En revanche, beaucoup sont criblées d'omissions sélectives: elles passent sous silence le métier des femmes, les occupations des pauvres gens, les petites boutiques et même quelques gros négoce. Il ne sera donc pas inutile de contrôler à l'aide de *Manuels à l'usage des négociants*. Le plus sûr est d'avoir recours à une banque de données établie de manière critique et tenue à jour par un démographe qui en donne l'accès à des fins scientifiques.

#### 2.4.6. *L'analyse secondaire des enquêtes*

Les taudis ont été dénoncés comme une plaie sociale et leur démolition a été précédée d'enquêtes parfois très circonstanciées: non seulement plaintes des voisins et procès-verbaux dressés par des agents de police mais, dans la seconde moitié de ce siècle, rapports d'assistantes sociales voire de médecins hygiénistes. L'analyse primaire de ces dossiers aboutit à une mesure prise par le bourgmestre: interdiction d'accès ou démolition. L'analyse secondaire consiste à utiliser les mêmes dossiers à d'autres fins, en l'occurrence, la topographie sociale. La 'taudification' est-elle produite par l'environnement ou est-elle le fait des occupants? A-t-elle tendance à s'étendre ou à se résorber?

Aucun problème lorsque l'enquête a été publiée. C'est le cas exceptionnel d'une recherche de qualité exceptionnelle et accompagnée de photos prises à l'extérieur et à l'intérieur des taudis de Herstal (E. Mahaim, 1909). C'est le cas aussi de trop rares communes qui ont eu la bonne idée d'archiver l'enquête de 1910 sur le logement ouvrier: maison par maison, on a relevé le nombre de pièces, leur superficie et leur cubage, les fenêtres et le mode de chauffage, les lits, ... (B. Potelle, 1981). Ailleurs, puisque les taudis ne donnent droit à aucune indemnité, les dossiers sont détruits. Je me souviens du secrétaire communal de N. m'annonçant avec fierté qu'il venait de vider deux placards bourrés d'enquêtes, "puisque chez nous, il ne reste plus un seul taudis" ! D'une part éradication jusqu'au souvenir des pauvres; de l'autre conservation des résidences patriciennes. Toute topographie sociale risque d'être biaisée.

### 3. Dans l'attente de résultats

#### 3.1. Entre passé et avenir

Du sauvetage des archives contemporaines dépend l'avenir des recherches en Histoire. Par ailleurs, celle-ci tournant le dos à l'hyper-spécialisation, s'efforce de jeter des ponts entre les disciplines. Elle attend de la topographie sociale qu'elle éclaire ce qui est à présent considéré comme l'évolution essentielle: le passage de la pauvreté de masse à la consommation de masse. Elle ne se contente plus de l'opposition ville-campagne mais attend d'une topographie sociale qu'elle aborde ces nouveaux types d'agglomérations, les bassins industriels, hybrides qui ne sont plus des villages et deviennent difficilement de vraies villes.

#### 3.2. Rareté des contrastes entre vastes zones

La mosaïque urbaine existe bien mais, dans le cas liégeois, qui n'est qu'une variante du type des villes de la Meuse moyenne, les fragments pris isolément sont de petites dimensions. Ils ont mal résisté à la vente des biens du clergé (à partir de 1796) et à l'industrialisation. Les immunités des collégiales, les 54 maisons du béguinage Saint-Christophe, les isolats professionnels des bouchers de la Halle et des militaires de carrière de la Citadelle, les 'trous' d'Outre-Meuse, ont opposé au Temps la force de l'inertie; ils n'ont pas proliféré. On peut en dire autant des coron construits par les charbonnages au XIX<sup>e</sup> siècle, des cités-jardins et des parcs de villas du XX<sup>e</sup> siècle. De médiocres dimensions, dispersés dans l'agglomération, ils ont tendance à se fondre dans leur environnement plutôt qu'à devenir des ghettos (exception faite pour des ensembles de H.L.M. construits après 1960). Rien de comparable avec la misère concentrée dans les impasses de Bruxelles, d'Anvers ou de Gand.

Les différences les plus marquées (secondaire/tertiaire; aisance/pauvreté) opposaient jadis la Cité *intra muros* et les faubourgs, à présent le centre-ville et la grande banlieue. Mais ces différences n'ont jamais été telles qu'elles se traduisent, sur le terrain, par la présence d'un vaste quartier homogène qui serait ici exclusivement réservé aux affaires, là-bas refuge des indigents.

Alors qu'à Bruxelles et à Maastricht, par exemple, l'enceinte fortifiée coupe littéralement la ville de la campagne, à Liège au contraire, chacune de ses huit portes est l'amorce d'un faubourg-rue. Les nuances de la topographie sociale devraient se cartographier non par un trait mais par les gradients d'une zone de transition.

### 3.3. Fragmentation du territoire, complexité de la société

Nuances, gradients, transition. Nous voilà loin de la topographie sociale en masses monolithiques, telles que la schématisent les manuels (mais aussi les romans et le cinéma) quand ils évoquent la grande capitale ou l'inhumain bassin industriel. Sans doute faudrait-il, dans ce dernier cas, aller y voir de plus près et tirer parti des archives locales. Pour nous en tenir aux villes qui nous sont familières, on ne peut s'empêcher d'être frappé par la convergence des facteurs topographiques stricto sensu (relief, cours d'eau, orientation du réseau routier), historiques (étapes de la croissance, vagues successives d'immigrants, multiplication des fonctions urbaines, mesures prises par les pouvoirs politiques) et économiques (plus-value foncière, marché des logements). Tous agissent dans le sens d'une fragmentation de l'espace urbain. Les occupants de logements aussi différenciés doivent, bon gré mal gré, sinon se fréquenter, du moins accepter l'habitude du voisinage: circuler dans les mêmes rues, s'approvisionner sur les mêmes marchés, se côtoyer dans les mêmes églises, les mêmes écoles, les mêmes lieux de loisirs. Jusqu'à présent, il s'avère que la coexistence de citadins dont l'appartenance sociale est marquée par le quartier est moins explosive que la confrontation dans une même ville d'ethnies ou de religions différentes.

## 4. Quelques sources bibliographiques importantes

C'est par dizaines que se comptent les monographies de villes qui consacrent un ou plusieurs chapitres à la topographie sociale, surtout en Italie où l'usage du cadastre remonte au XIII<sup>e</sup> siècle! On se bornera ici à quelques travaux remarquables pour leur méthode.

Brulard, Th., Van der Haegen, H. (1972), Small area statistics and their use for social-geographical and planological research, *Acta Geographica Lovaniensia*, 10, 445 p.

Brulard, Th. (1988), The Urban Space, *Revue belge de géographie*, 112e année, pp. 5-14.

### Belgique, Pays-Bas

Lis, C. (1969), Woontoestanden en gangensaneringen te Antwerpen in het midden der 19e eeuw, *Belgisch Tijds. voor Nieuwste Gesch.*, I, 1, Gent, pp. 93-131.

Lis, C. (1975), Krotten en ghetto's: exponenten van verpaupering en polarisering. Een concreet voorbeeld: Antwerpen, 1780-1850, *Tijds. voor Gesch.*, 88, 3, pp. 626-636.

Degryse, K. (1974), Sociale ongelijkwaardigheid te Antwerpen in 1747, *Bijdr. tot de Gesch.*, 57, pp. 126-145.

Muyllé, E. (1983), Een stedelijk sociaal patroon: Mechelen circa 1643, *Bijdr. tot de Gesch.*, 66, pp. 169-187.

Boone, M., Dumon, M., Reussens, B. (1981), Immobiliënmarkt, fiscaliteit en sociale ongelijkheid te Gent, 1483-1503, in: *Standen en Landen*, 78, 285 p.

Kin, M. (1983), Ruimtelijke stratificatie van arm en rijk te Gent (1741 en 1777), in: De Beelder, J. et al. (eds.), Sociale mobiliteit (...), pp. 129-148.

Vermeulen, A.M. (1983), De woning als criterium van sociale doorsnede. Gent omstreeks 1834, *ibidem*, pp. 149-165.

Diederiks, H. (1984), Structures ethniques et espace social: Amsterdam à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, in: Garden, M., Lequin, Y. (éds.), *Habiter la ville*, Lyon, pp. 107-126.

### **Allemagne**

Rublack, H.C. (1979), Probleme der Sozialtopographie der Stadt im Mittelalter und in der frühen Neuzeit, in: Ehbrecht, W. (hrsg.), *Voraussetzungen und Methoden geschichtlicher Städteforschung*, Köln, S. 117-193.

### **France, Suisse**

Bardet, J.-P. (1983), Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, *Les mutations d'un espace vital*, 422 + 200 p.

Claval, P. et Fr. (1986), Cahors au XVII<sup>e</sup> siècle et la géographie de la ville pré-industrielle, *Géographie hist. des villes d'Europe occid.*, 2, *Espaces sociaux*, pp. 69-72.

Radeff, A. (1984), Cercles ou noyaux? Les espaces lausannois au XVII<sup>e</sup> siècle, *Rev. suisse d'hist.*, 34, pp. 69-86.

### **Angleterre, Etats-Unis, Canada**

Thrift, N., Williams, P. (eds.) (1987), *Class and Space, The Making of Urban Society*, Rowledge, London, XIII + 422 p.

Stedeman-Jones, G. (1984), *Outcast London. A Study in the Relationship between Classes in Victorian Society*, Penguin Books, XXVII + 424 p.

Burnett, J. (1986), *A Social History of Housing, 1815-1985*, 2d ed., Methuen, London, 416 p.

Zunz, O. (1977), *Detroit en 1880*, *Annales, E.S.C.*, 32, Paris, pp. 106-136.

Davey, J., Doucet, M. (1975), The social geography of a commercial city ca 1853, in: Katz, M. (ed.), *The People of Hamilton, Canada West*, *Harward Studies in Urban History*, pp. 309-342.

### **Bibliographie**

Alter, G. (1988), *Family and the Female Life Course. The Women of Verviers (Belgium), 1849-1880*, The Univ. of Wisconsin Press, XIV + 226 p.

Archives de l'Etat à Liège (A.E.L.), Fonds des Etats, Vingtième denier, 81 et 83.

Bulletin Administratif de la Ville de Liège (1869), *Taxe sur les constructions*, pp. 145-165.

de Saint-Moulin, L. (1969), *La construction et la propriété des maisons, expressions des structures sociales. Seraing depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle*, *Crédit Communal*, coll. *Histoire*, n° 21. Bruxelles, 306 + LXXV p.

Desama, Cl. (1985), *Population et révolution industrielle. Evolution des structures démographiques à Verviers [...]*, Liège-Paris, 284 p.

- Hélin, E. (1962), *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Commission Communale d'Histoire, Liège, 268 p.
- Hélin, E. (1964), *Les plans anciens de Liège*, *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, VI, pp. 489-736 et 1289-1538.
- Hélin, E. (1966), *A la recherche d'une mesure des inégalités de fortune: l'apport des rôles fiscaux liégeois*, in: *L'impôt dans le cadre de la ville et de l'Etat*, Crédit Communal, Bruxelles, pp. 143-167.
- Hélin, E. (1985), *Trente-six paysages en quête d'auteurs*, in: *Visages urbains de Liège depuis 1830*, Crédit Communal, Liège, pp. 9-53.
- Hélin, E. (1989), *L'appareil de l'Etat*, in: *L'héritage de la Révolution française, 1794-1814*, C.G.E.R., Bruxelles, pp. 233-242.
- Jamar, J.-J. (1843), *Plan parcellaire de la ville de Liège et partie de sa banlieue, in-plano*, Liège.
- Leboutte, R. (1988), *Reconversions de la main-d'oeuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Liège-Paris, 519 p.
- Leboutte, R. (1993), *Les bassins industriels en Europe. Production et mutation d'un espace, 1750-1992*, European University Institute Working Papers in History, 93/1, Firenze, 91 p.
- Mahaim, E. (1909), *Enquête sur la situation hygiénique des habitations ouvrières dans la commune de Herstal [...]*, Liège, 214 p.
- Malpas, N. (1986), *Inventaire des registres de population conservés dans la province de Liège*, Archives Générales du Royaume, 539 p.
- Pasleau, S. (1989), *Une population dans le développement économique [...]. Seraing de 1846 à 1914, I*, in: *Nouvelle méthodologie de l'informatisation des sources historiques*, thèse inédite (sous presse), Université de Liège, pp. 153-213.
- Potelle, B. (1981), *Le logement ouvrier à Dison à travers l'enquête du Comité de Patronage des habitations ouvrières [...] 1910-1918*, Mémoire licence en Histoire, U.Lg., inédit, 177 p. + cartes.
- Smith, N., Williams, P. (eds.) (1986), *Gentrification of the City*, Unwin, London, 272 p.
- Van der Haegen, H. (1981), *Sociaal-economische en demografische structuur van de Vlaamse bevolking in het jaar IV*, Belg. Tijds. v. nieuwste Geschied., 12, pp. 27-58.
- Van der Haegen, H. (1992), *Les villes*, in: *Géographie de la Belgique*, Crédit Communal, Bruxelles, pp. 445-459.